

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 11 FÉVRIER 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_045 : ADHÉSION AU PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) DU
DÉPARTEMENT DU TARN

L'an deux mille vingt , le onze février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 11 février 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry DUFOUR

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Jean-Paul RAYNAUD, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Jean ESQUERRE

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, Messieurs Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Naïma MARENGO (pouvoir à Odile LACAZE), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Michel FRANQUES), Steve JACKSON (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Patrick BETEILLE (pouvoir à Louis BARRET), Jean-François ROCHEDREUX (pouvoir à Anne-Marie ROSÉ), Bruno CRUSEL (pouvoir à Enrico SPATARO), Marie-Louise AT (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Yves CHAPRON (pouvoir à Robert GAUTHIER)

Votants : 40

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 11 FÉVRIER 2020

N° DEL2020_045 : ADHÉSION AU PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) DU DÉPARTEMENT DU TARN

Pilote : Habitat

Madame Michèle BARRAU-SARTRES, rapporteur,

Le 6 février 2018, le conseil communautaire a approuvé l'adhésion de la communauté d'agglomération au Programme d'Intérêt Général (PIG) du Département du Tarn. Ce dispositif, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), permet de soutenir les propriétaires éligibles aux aides de l'ANAH, pour la réalisation de travaux de réhabilitation de leur logement.

Les travaux éligibles concernent :

- la rénovation énergétique
- l'adaptation au vieillissement et à la perte d'autonomie
- la lutte contre l'habitat indigne

Dans le cadre du PIG départemental, l'agglomération a décidé d'octroyer une subvention de 1 000 € pour les propriétaires du Grand Albigeois, en complément des aides de l'ANAH.

La convention du PIG entre le Département du Tarn et l'ANAH s'est achevée en 2019. Ce sont 102 propriétaires occupants et 2 propriétaires bailleurs qui ont pu bénéficier de la subvention de l'agglomération en une année.

Le Département a décidé de renouveler le PIG en 2020. L'Association SOLIHA a été retenue lors de la commission d'appel d'offres du 12 décembre 2019 pour assurer l'animation et le suivi du PIG en faveur des propriétaires occupants et des bailleurs dans le département du Tarn.

Afin de maintenir le soutien de l'agglomération aux ménages modestes qui s'engagent dans des travaux de réhabilitation de leur logement, il est proposé de renouveler l'adhésion de la communauté d'agglomération de l'Albigeois au PIG départemental, et de maintenir la subvention de 1 000 € au bénéfice des propriétaires occupants et bailleurs. Il est proposé de maintenir les objectifs de 100 propriétaires occupants et 20 logements de propriétaires bailleurs par an.

Des actions de communication seront également proposées pour faire connaître le dispositif auprès des propriétaires albigeois.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU la délibération N°DEL2016_174 du 15 décembre 2016 portant approbation du PLH 2015-2020,

VU la délibération N°DEL2018_023 du 6 février 2018 portant adhésion de la communauté d'agglomération de l'Albigeois au Programme d'Intérêt Général du Tarn,

VU le projet de convention de partenariat entre la communauté d'agglomération de l'Albigeois et le Département du Tarn ci annexé,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 28 janvier 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'adhésion de la communauté d'agglomération de l'Albigeois au Programme d'Intérêt Général du Département du Tarn,

APPROUVE le montant de subvention de 1 000 € par logement rénové pour les propriétaires occupants et bailleurs éligibles aux aides de l'ANAH,

AUTORISE la mise en œuvre d'actions de communication sur le territoire communautaire,

AUTORISE madame la présidente ou son représentant à signer la convention de partenariat entre la communauté d'agglomération de l'Albigeois et le Département du Tarn,

AUTORISE madame la présidente ou son représentant, à instruire les demandes de subventions des propriétaires éligibles, conformément aux conditions d'éligibilité de l'ANAH et à décider de l'octroi de la subvention.

Pour extrait conforme,
Fait le 11 février 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL